

# Plan Départemental de Prévention et de Gestion des déchets Non dangereux de l'Aveyron

Synthèse du groupe d'étude et de réflexion  
« Dynamiser la prévention »

Compte rendu de la réunion du 15/10/2014

## Participants

*Sophie CUESTA, chargée de mission du Programme Local de Prévention de la Communauté d'Agglomération du Grand Rodez*

*Elise JEAN, chargée de mission du Programme Local de Prévention des Communautés de Communes du Villefranchois et du canton de Najac*

*Coralie PY, chargée de mission du Programme Local de Prévention de la Communauté de Communes de Millau Grands Causses*

*Catherine DHENIN, Technicienne Déchets, Communauté de Communes Decazeville –Aubin*

*Myriam GRIFFOUL, Ambassadeur de tri, Communauté de Communes du canton de Laissac*

*Jean-Louis BUGAREL, Administrateur du Comité Causse Comtal*

*Cyrielle BONNEFOUS, Chargée de Communication SYDOM Aveyron*

*Marie-Hélène JULHES, Directrice du CPIE*

*Claude PLEINECASSAGNES, Responsable Banque Alimentaire Aveyron-Lozère*

*Floriane BANQUE ALIMENTAIRE RRIEU, salariée de la CLVC*

*Jean-Loup CANAL, adhérent de la CLCV*

*Jean –François ALBESPY, Conseiller Général, Président de la Commission d'élaboration et de suivi du plan*

*Aurélien MENAGER, Technicienne déchets, Conseil Général*

*Delphine BIELANSKY, Chargée de mission Plan Climat, Conseil Général*

## Excusés

*Raymonde VIALARD, Présidente de l'association Bleuets Regain*

*Marion FORGUE, Chargée de mission, ADEME*

*Emilie ROBERT, Technicienne, Communauté de Communes de la Vallée du Lot*

## 1- Le don alimentaire

Le diaporama présentant le cadre juridique et l'état des lieux départemental est joint en annexe. Mr Pleinecassagnes de la Banque Alimentaire a développé et illustré certaines diapositives, notamment :

La BANQUE ALIMENTAIRE rappelle qu'au niveau national, 32% des dons alimentaires proviennent des grandes et moyennes surfaces (GMS) contre 3% en Aveyron, ce type de don est donc très en retard sur le département. Il y a toutefois de fortes disparités dans le département, par exemple, la ramasse (récupérer les produits frais proches de la DLC) se passe bien au Casino de Millau (environ 20 T collectées à ce jour en 2014) mais beaucoup moins bien avec le Casino de Rodez (environ 4,5 T collectées en 2014). Leclerc Rodez est également frileux, *il se cache derrière les difficultés réglementaires*.

La ramasse a permis de collecter 7 T de denrées en 2013 et 26 T en 2014, ceci est donc en progression.

D'autres épiceries qui ne travaillent pas avec la BANQUE ALIMENTAIRE viennent un peu gonfler ce pourcentage, mais cela reste à la marge.

En parallèle, il faut signaler le manque de bénévoles sur Rodez qui participe à ce problème. En effet, des enseignes souhaiteraient donner (Monoprix, Intermarché entre autres) mais plusieurs associations en charge de redonner les produits aux familles démunies ne sont ouvertes que 2 jours par semaine, ce qui ne permet pas d'écouler de stocks supplémentaires. (ex : Restos du cœurs : 2 distributions par semaine, Epicerie sociale ouverte 2 jours par semaine...).

A contrario sur Millau, le CCAS est ouvert tous les jours.

La CC MILLAU GRANDS CAUSSES indique que le Casino du territoire aurait été demandeur et aurait sollicité lui-même la BANQUE ALIMENTAIRE. Du personnel serait spécifiquement dédié pour orienter ces stocks vers les associations. Le souci vient par contre des locaux qui ne sont pas vraiment adaptés au stockage de denrées. La BANQUE ALIMENTAIRE a tout de même bien voulu signer une convention mais s'il y a un problème, la BANQUE ALIMENTAIRE devra en prendre la responsabilité.

Le Leclerc Millau serait également prêt à donner mais le CCAS ne peut plus stocker de marchandises.

Pour les autres communes du département, ce sont les CCAS qui oeuvrent ; la BANQUE ALIMENTAIRE ne fait des distributions que sur Rodez.

La BANQUE ALIMENTAIRE souligne que les associations de dons alimentaires sont très intéressées par les produits frais, c'est ce qui manque contrairement aux pâtes et conserves qui sont collectés en masse lors des collectes d'automne. Mais ces produits frais nécessitent une distribution quotidienne auprès des familles, il faut donc également des bénévoles au quotidien.

De son côté, la BANQUE ALIMENTAIRE dispose de suffisamment de matériel pour effectuer la collecte (ex : camion réfrigéré) ; des conventions précisent les moyens dont doivent disposer les associations pour le transport des denrées, des bons de retrait sont également édités.

Les GMS disposent de CERFA (certificat de déduction fiscale), d'après la BANQUE ALIMENTAIRE, le don des GMS ne se ferait pas à perte.

La BANQUE ALIMENTAIRE donne le tonnage de marchandises données par la GMS qui elle même en donne la valeur financière.

Concernant le don en milieu agricole, lorsqu'il y avait des quotas, notamment sur le lait, les agriculteurs donnaient les surplus mais il n'y a plus de quotas depuis 2013.

En Aveyron, l'an passé, les agriculteurs ont donné 10 000 litres de lait, plus que d'éviter un gaspillage, il s'agit à priori d'un « réel » don.

Concernant les industries agro-alimentaires, Raynal et Roquelaure donne des produits mal étiquetés, la coopérative Jeune Montagne donne des plats cuisinés lorsque des fêtes ont été annulées.

Il est fait état que certains bénéficiaires s'adresseraient à plusieurs associations et disposeraient ensuite de trop de nourriture. La BANQUE ALIMENTAIRE répond que ça existe mais qu'il ne faut pas généraliser, ces pratiques soulignent l'intérêt des épiceries sociales (petite participation financière de la famille).

Pour les épiceries sociales et solidaires, une contribution nationale aux épiceries sociales (CNES) doit être créée pour se substituer aux pertes financières suite au nouveau plan européen.

Pour boucler le budget des épiceries sociales, 15 centimes sont prélevés sur chaque kilo de nourriture pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association.

La CA GRAND RODEZ indique que dans le cadre de son programme de prévention des déchets, elle a réalisé une sensibilisation auprès des bénévoles des structures sociales afin de les déculpabiliser de donner de la nourriture dont la DLUO est proche voire dépassée.

### **Suites envisagées**

Suite au constat du peu de familles sollicitant l'aide alimentaire notamment sur le ruthénois, l'hypothèse est formulée qu'il y aurait peut-être moins de démunis en Aveyron que dans d'autres départements, toutefois de nombreuses familles qui pourraient bénéficier de ce soutien semblent ne pas s'être manifestées.

La BANQUE ALIMENTAIRE rencontrera prochainement le maire d'Onet-le-Château pour identifier les familles démunies ; 50 sont identifiées mais il y en aurait bien plus.

Il est bien apparu, au cours de l'échange, qu'il pourrait y avoir de la marge de manoeuvre dans les GMS du Grand Rodez qui ne mettent pas facilement à disposition leurs produits. La BANQUE ALIMENTAIRE émet l'hypothèse que si la ramasse pouvait être effectuée tous les 2 jours, les GMS seraient peut-être plus disposées à donner leurs produits.

L'autre frein concerne les bénévoles en nombre insuffisant :

Concernant la recherche de bénévoles, l'année dernière, une annonce dans Midi-Libre avait bien fonctionné, elle sera refaite en 2014. Il faudrait 2 à 3 personnes qui prennent des responsabilités (engagement de durée avec au moins 1 matinée par semaine). Il faut donc des retraités.

Le centre du volontariat situé rue Sainte-Catherine à Rodez est cité pour aider à trouver des bénévoles. Il existe également du mécénat d'entreprise (de grandes entreprises mettent à disposition du personnel aux associations) mais ceci est encore peu développé en Aveyron.

La CLCV invite la BANQUE ALIMENTAIRE à démarcher les étudiants ; la BANQUE ALIMENTAIRE répond que ça fonctionne très bien pour les 2 jours de collecte mais pas pour des bénévoles permanents. Concernant les 2 jours de collecte nationale, la BANQUE ALIMENTAIRE a un objectif de « recruter » 15 ETP sur ces 2 jours).

Un axe de travail pour inciter les GMS à augmenter leur don est la redevance spéciale pour les collectivités qui l'appliquent.

La CC MILLAU GRANDS CAUSSES propose de faire témoigner le Casino de Millau sur les avantages et inconvénients du don auprès des autres supermarchés.

Une sensibilisation des supermarchés est envisagée par la CA GRAND RODEZ sur son prochain programme de prévention mais si des bénévoles sont disponibles.

### **Autres informations sur la BANQUE ALIMENTAIRE**

La BANQUE ALIMENTAIRE est constitué d'une dizaine de bénévoles.

Les locaux de la BANQUE ALIMENTAIRE se situent ZA de Bel-Air, derrière Malrieu, à côté des restos du cœur.

L'association siégeant à Rodez concerne 2 départements : Aveyron et Lozère, toutefois la BANQUE ALIMENTAIRE intervient très peu en Lozère, la Croix-Rouge se relaie avec les restos du Cœur, il y a une bonne coordination.

La BANQUE ALIMENTAIRE pense qu'un regroupement des associations gérant ces dons serait nécessaire. Des rencontres au niveau national ont eu lieu mais n'ont pas eu de suites, c'est un sujet difficile.

## **2- Actions initiées dans les établissements scolaires pour lutter contre le gaspillage alimentaire : échanges d'expérience**

Un tour de table est engagé pour présenter les actions :

La CA GRAND RODEZ a mis en place des démarches de sensibilisation dans les collèges. Elle observe que la caractérisation des déchets est plus facile à réaliser que la mise en place d'actions de réduction.

La CC DU VILLEFRANCHOIS ajoute que la réussite de l'action passe par l'implication de l'équipe de l'établissement public. Ainsi un travail a été engagé dans le lycée grâce à l'implication du proviseur, d'un professeur et d'un cuisinier motivés. La pesée des déchets a été réalisée d'avril à juin avec l'appui d'une classe et du professeur. Le compostage a été mis en place.

L'amélioration du tri des déchets nécessite de bien sensibiliser les élèves et le personnel afin de faire évoluer les comportements. Il a été notamment remarqué que les élèves ne voulant pas effectuer le tri de leurs déchets, prenaient moins de quantité ou finissaient mieux leur plat !

Les conclusions ont révélé que le plus gros du gaspillage venait de la préparation des repas en cuisine et non du gâchis des élèves.

Par ailleurs, elle note que les élèves des écoles primaires gaspillent souvent moins que les élèves des collèges ou lycées.

La CLCV a réalisé une animation avec l'appui d'un professeur SVT sur le gaspillage alimentaire. Cette animation a permis de renforcer le contenu du cours.

La CC MILLAU GRANDS CAUSSES s'interroge sur la méthode à mettre en place sur la pesée des déchets des repas. En 2013 une pesée des déchets a été faite dans les écoles primaires de la ville de Millau sans définir de méthodologie. Or il aurait été nécessaire de réaliser le tri sur 5 à 6 catégories différentes pour permettre d'interpréter les résultats et mieux définir les actions à mettre en place.

La CLCV a fait une animation à partir de faux sacs poubelles pour mieux visualiser les chiffres nationaux des différents déchets.

Le CPIE note que le problème du gaspillage provient également de l'apprentissage du goût. Le projet Coop'Alim financé par la DRAAF initialement porté par la Maison de l'Alimentation est piloté par le CPIE. Il consiste à mettre en place des actions transversales sur l'apprentissage du bien manger. Il est mis en place à titre expérimental au Lycée La Roque et au Collège des Quatre Saisons. Ainsi, par exemple, les élèves de 6<sup>ème</sup> du Collège des Quatre Saisons ont travaillé avec le cuisinier et ont visité une exploitation agricole et rencontré l'APABA pour comprendre d'où viennent les produits consommés.

La CA GRAND RODEZ ajoute que la sensibilisation au gaspillage alimentaire passe nécessairement par une sensibilisation au respect de la nourriture en rappelant le cycle des aliments et la provenance des produits.

La CLCV propose des animations dans le cadre péri scolaire pour sensibiliser les élèves. Elle intervient notamment en apprenant aux élèves toutes les étapes de fabrication du pain, ce qui permet de valoriser le produit.

Le CPIE ajoute qu'il convient également d'apprendre au personnel de cuisine à savoir réutiliser les aliments non consommés, ainsi le pain peut-être valorisé selon la recette du « pain perdu ».

A Millau, les Collèges Jeanne d'Arc et Marcel Aymard s'engagent dans une démarche d'établissement éco-exemplaire avec un travail sur le gaspillage alimentaire. Le proviseur du Lycée Jean Vigo de Millau était l'ancien principal du Collège de Séverac où il avait mis en place des actions pour réduire le gaspillage du pain. Ces actions ont permis d'économiser 2000 €.

Une porte d'entrée dans les collèges peut être le comité d'éducation sociale et environnemental (CES) constitué de parents, d'élèves et d'enseignants. Pour les lycées, il y a un équivalent nommé CSV.

La CC DU VILLEFRANCHOIS s'interroge sur les actions innovantes à mettre en place pour sensibiliser les élèves, en dehors d'affiches. Des affiches ont déjà été réalisées et l'impact est très limité dans le temps. Il faudrait des idées originales.

La CC DU VILLEFRANCHOIS présente l'action qu'elle a menée au lycée, des photos ont été prises des plateaux des élèves avant puis après le repas sans nommer les élèves mais avec un signe distinctif pour permettre la comparaison. Cette action a bien fonctionné, les élèves se sont beaucoup impliqués.

En réponse à la demande de la CC DKZ-Aubin – Vallée du Lot, le CPIE précise qu'il peut intervenir dans les collèges ou les lycées si une demande est formulée et si le budget du CPIE

le permet, dans l'attente du positionnement du Conseil régional sur son appui aux actions de sensibilisation dans les établissements scolaires.

Pour finir, le Conseil général indique qu'il engage un travail sur l'amélioration des déchets et la sensibilisation au gaspillage alimentaire auprès des Collèges de Naucelle et Espalion.

Durant la semaine européenne de la réduction des déchets deux gâchimètres acquis par le Conseil général seront installés dans ces collèges, afin de les sensibiliser au gaspillage du pain via son équivalence monétaire.

Ces gâchimètres pourront être mis à disposition des communautés de communes et associations qui le souhaitent.

Un projet d'exposition sur le gaspillage sera réalisé avec les élèves pour être présenté dans les deux collèges dès la fin du mois de mai 2015. Cette exposition pourra ensuite être présentée dans d'autres collèges.

### **3- - Préparation de la semaine de la réduction des déchets**

#### **Tour de table des participants**

La CA GRAND RODEZ lance le 14 octobre 2014 un concours de photos sur la prévention des déchets avec une exposition qui sera présentée dans différents sites lors de la SERD.

Le 29 novembre sera organisé sur le marché de Rodez une « disco soupe » cuisinée avec les légumes moches.

Enfin, une animation sur le recyclage du verre est mis en place dans le magasin Monoprix, dans le cadre d'une opération réalisé avec Eco emballage. Des stands avec des affiches et la distribution de sacs de collecte de verre seront proposés.

La CC DKZ-Aubin – Vallée du Lot va faire l'acquisition d'un gâchimètre pour l'installer dans le collège de Decazeville. Elle propose de mettre en commun la campagne d'affichage.

Il est envisagé un atelier lombricompostage avec l'association Marjolaine et Capucine et la diffusion au cinéma des 2 films créés dans le cadre du PLP. Toutefois la date du 20 octobre pour fixer les animations est impossible à tenir, les animations ne seront pas validées d'ici cette date.

Le Comité Causse-Comtal a réalisé un dépliant « *Je réduis mes déchets* » pour les adhérents de l'association. Il a été transmis par courrier aux 40 communes du Causses Comtal ou proches. Il peut être imprimé pour toute autre collectivité moyennant une participation financière à son coût d'impression, à l'exemple de la commune de Salles la Source qui a distribué ce dépliant aux habitants.

Durant la SERD, le Comité Causse Comtal va tenir un stand d'information sur les marchés de Marcillac le dimanche 23 novembre et d'Espalion le vendredi 28 novembre, avec la diffusion de leur dépliant et de leur autocollant STOP PUB.

La CLCV réalisera l'opération caddie malin à Rodez et distribuera un dépliant sur le gaspillage.

La CC MILLAU GRANDS CAUSSES projette d'organiser un café compost, en partenariat avec le CPIE, dans les logements HLM disposant de jardins partagés.

Des gâchimètres à pain seront installés dans les collèges et le Lycée. Une communication large est prévue à cette occasion.

La CC DKZ-Aubin prépare le salon Eco-Energie dans lequel sera exposé « la cuisine anti-gaspi » prêtée par le syndicat TRIFYL. La CC va également éditer un dépliant sur le gaspillage alimentaire qui sera distribué sur le salon et sur toute autre manifestation.

La CC DU VILLEFRANCHOIS va travailler en relation avec l'association Epluchure et le Lycée Hôtelier pour apprendre à cuisiner les épluchures.

La CC du canton de LAISSAC envisage une action de sensibilisation au compostage, paillage et autres utilisations des déchets végétaux. Il s'agira d'un stand pour sensibiliser les habitants sur le marché hebdomadaire de Laissac (le mardi matin).

Proposition de l'animation DV aux CC Bozouls-Comtal, des Pays d'Olt et d'Aubrac, de Sévérac-le-Château sur leur marché hebdomadaire (CC Bozouls-Comtal favorable).

### **Communication :**

Il avait été évoqué de présenter dans un dépliant l'ensemble de ces actions afin de réaliser une communication commune. Le principe d'édition d'un dépliant n'a pas été retenu par les participants, compte tenu notamment des délais impartis.

L'information sera relayée sur le site Internet du Conseil général ainsi que sur celui du SYDOM. Un communiqué de presse pourra être envisagé pour diffuser l'information.

Par ailleurs, il est rappelé que les opérations menées dans le cadre de la SERD, peuvent être labellisée en s'inscrivant avant le 7 novembre 2014 sur le site <http://www.serd.ademe.fr>

Des outils de communication peuvent être librement téléchargés en renvoyant un formulaire sur le site : <http://www.reduisonsnosdechets.fr>.

Enfin, des outils de communication sur le gaspillage alimentaire peuvent être téléchargés sur le site : <http://alimentation.gouv.fr/gaspillage-alimentaire-campagne>